

Politique d'événements écoresponsables de la municipalité d'Austin

Mise en contexte

Des événements publics et privés sont organisés tous les ans sur le territoire de la municipalité d'Austin. La tenue de chaque événement génère une quantité de matières résiduelles, dont une partie se retrouve à l'enfouissement.

En matière de gestion des déchets, la municipalité a des obligations en vertu de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la MRC de Memphrémagog, et du *Plan d'action pour un aménagement durable du territoire de la municipalité rurale d'Austin*.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté la présente politique afin de s'assurer que les événements publics et privés tenus sur les lieux publics du territoire d'Austin contribuent également à l'atteinte des objectifs collectifs de réduction des quantités de déchets produits sur le territoire ainsi qu'aux objectifs de développement durable.

Objectifs de la Politique

- Réduire la quantité de matières résiduelles générées lors de la préparation et de la tenue d'un événement;
- Inciter les organisateurs d'événements à respecter le principe des 3R (réduction à la source, réemploi et récupération ou recyclage) et ainsi à limiter l'enfouissement de matières résiduelles;
- Sensibiliser les participants, les fournisseurs et les partenaires d'un événement à une gestion responsable des matières résiduelles produites;
- Réduire les impacts environnementaux relatifs à l'enfouissement des déchets lors de la tenue d'un événement;

Application de la Politique

La Politique s'applique pour tous les événements publics ou privés ayant lieu dans un endroit public situé sur le territoire de la municipalité d'Austin, y compris les événements organisés par la municipalité.

Responsabilités de l'organisateur

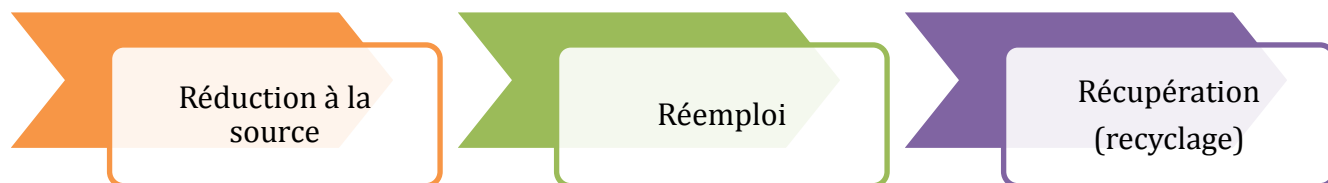
- S'engager à respecter la *Politique d'événements écoresponsables* de la municipalité;
- S'engager à respecter le principe des 3R lors de la préparation et de la tenue de l'événement;
- Nommer une personne responsable de la gestion des matières résiduelles lors de la préparation et de la tenue de l'événement.

Responsabilités de la municipalité

- Offrir un appui lors de la planification de l'événement en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles;
- Mettre à la disposition des organisateurs des outils de sensibilisation : guide, affiches, grilles de travail, etc.;
- Mettre à la disposition des organisateurs les contenants ou équipements nécessaires à la bonne gestion des matières résiduelles lors de l'événement.
- Offrir la collecte des matières résiduelles pour les événements qui adhèrent à la Politique.

Principes des 3RV

Les 3R constituent le premier principe de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Il s'agit de la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles, à savoir :



Un événement qui applique le principe des 3R permet de restreindre au minimum la quantité de déchets ultimes en réduisant l'utilisation de matières à la source, en favorisant le réemploi et la récupération des matières résiduelles. Pour s'assurer du succès de cette démarche, il est recommandé d'intégrer le concept des 3R lors de la planification de l'événement.

Exemples de mesures de réduction, de réemploi et de recyclage

Réduction à la source

- Éviter d'imprimer inutilement les courriels
- Impression recto verso pour tous les documents
- Réduire la taille des caractères et des marges, sans affecter la facilité de lecture
- Utiliser de la vaisselle réutilisable
- Minimiser l'utilisation d'aliments ou de boissons emballés en portion individuelle
- Acheter des produits peu ou pas emballés
- Privilégier les aliments disponibles en vrac



Réemploi

- Utiliser du papier recyclé à contenu élevé de fibres post-consommation
- Imprimer sur le verso des papiers imprimés pour vos documents de travail
- Acheminer les aliments préparés, mais non servis vers une banque alimentaire
- Fournir des portes-noms réutilisables et s'assurer de les ramasser après l'événement
- Utiliser des tableaux que l'on peut effacer afin de les réutiliser



Récupération / recyclage

- Recycler le papier une fois utilisé
- Utiliser de la vaisselle recyclable ou compostable et la déposer dans le bac de récupération approprié
- Remplacer les bâtons de café en plastique par des bâtonnets de bois qui pourront être compostés
- Amasser les contenants consignés et s'en départir adéquatement



Outils d'aide à l'organisation

- Guide de gestion des événements écoresponsables de la MRC de Memphrémagog
www.mrcmemphremagog.com/pdf/Guide/Guide_evenements_ecoresponsables.pdf
- Guide sur l'organisation d'événements écoresponsable du MDDELCC
www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-organisation-evenement-eco.pdf
- Guide des événements écoresponsables de l'UQAC www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/MICI/Guide_ZeroD-2008.pdf
- Guide d'application pour la réalisation d'un événement avec un objectif 00 (zéro déchet et carbo-neutre) de l'UQAC www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/MICI/Guide_ZeroD.pdf
- Guide pour la réduction des matières résiduelles lors de l'organisation d'événements publics du Réseau québécois des femmes en environnement www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/zrqfe_g224.pdf
- L'organisation d'événements écoresponsables – Aide-mémoire de la Ville de Montréal
ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/EVENEMENT_AIDE_MMOIRE.PDF
- Pictogrammes de signalisation et de sensibilisation www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/pictogrammes.asp
- Festivals et événements verts de l'Estrie (FÈVE) du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
www.environnementestrie.ca/site/FEVE/Promotion/Document%20promotionnel.pdf
- Conseil québécois des événements écoresponsables evenementecoresponsable.com/
- Novaenvirocom
- Voir liste des fournisseurs locaux (annexe 5 du guide de la MRC)

Il est également possible d'obtenir une certification de gestion responsable d'événement par le Bureau de normalisation du Québec via la norme BNQ 9700-253 (disponible pour consultation à la Municipalité d'Austin).